

OBJET

ENSEIGNEMENT -
Carte scolaire 2021-
2022.

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
09/04/2021

Date d'affichage :
23/04/2021

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la circulaire N° 2003-104 du 03 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1^{er} degré qui prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et de retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classe ;

Vu les mesures de carte scolaire décidées lors du Comité Technique spécial Départemental du 1^{er} février 2021 ;

Vu les mesures de carte scolaire décidées lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 9 février 2021 ;

Considérant que l'éducation est une priorité pour la Ville de Saint-Quentin et qu'il est important d'avoir un bon niveau d'éducation pour les enfants ;

Considérant que la ville s'engage dans de nombreux dispositifs éducatifs ;

Considérant qu'en application de la réglementation en vigueur, Monsieur le Directeur Académique demande que le Conseil municipal soit informé de ces mesures

et émette un avis ;

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les mesures suivantes :

Fermetures de postes :

- école élémentaire Robert Schuman : fermeture d'un poste ;
- école primaire Ferdinand Buisson : fermeture de deux postes ;
- école primaire Aubryet – Desjardins : fermeture d'un poste ;
- école primaire Camille Desmoulins : fermeture d'un poste.

Ouvertures de postes :

- école maternelle Robert Schuman : ouverture d'un poste ;
- école primaire des Girondins : ouverture d'un poste.

Transfert de poste :

- de l'école primaire des Girondins à l'école élémentaire Robert Schuman : transfert d'un poste d'Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants (UPE2A).

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver le transfert et l'ouverture des postes ;
- 2°) de formuler un avis défavorable quant aux décisions des cinq fermetures de postes.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52957-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication : 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation